

APCL - CRPP

Règlement Vide-Greniers et Bourse d'échanges auto-motos du 14 juillet (à découper et à conserver)

1. Le vide greniers et la bourse d'échanges est ouvert aux particuliers et aux professionnels.
2. Il se déroulera sur l'espace de loisirs de La Nanté.
3. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles
4. Toutes inscriptions incomplètes et non accompagnées d'un chèque de réservation ne seront pas retenues.
5. Ces droits de places versés resteront acquis aux associations organisatrices en cas d'absence du réservataire. Les professionnels devront fournir une copie de l'extrait K bis. Une photocopie d'une pièce d'identité devra être obligatoirement fournie pour les particuliers.
6. Tarif des emplacements : 10 € les 4 premiers mètres, 3 € le ml supplémentaire/ml (profondeur environ 3 mètres). Vous bénéficierez d'un ticket café/jus de fruit et brioche. Pensez à apporter votre verre/tasse.
7. En cas d'intempéries, aucun remboursement ne sera effectué, les adresses et les sommes étant consignées au cahier de Police et Préfectoral.
8. L'installation des stands débutera à 6h30 et devra être terminée à 8h. Pour des raisons de sécurité, aucun véhicule ne pourra circuler sur le lieu après cette heure. Le démontage des stands ne pourra débuter avant 18h00. Les véhicules pourront être stationnés sur les stands si l'emplacement le permet.
9. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les dommages corporels, matériels, vols etc, causés ou subis par les visiteurs ou les exposants, ces derniers devront prendre toutes les mesures nécessaires en matière d'assurance.
10. Sur place, boissons, grillades, sandwiches, pâtisseries, restauration et animations toute la journée.
11. **Restons citoyens responsables, emportons nos déchets.**

Votre interlocuteur : Bernard : 06 81 33 28 98

Bulletin d'inscription (à renvoyer avant le 11 juillet 2019)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel

Je suis :

- Particulier (joindre une copie de votre pièce d'identité)
- Professionnel (joindre une copie de l'extrait K bis)

Je réserve un emplacement le 14 juillet 2019 :

. 4 mètres = 10 €

+ ____ mètres supplémentaires X 3 € = €

Règlement à l'ordre de l'APCL de Champ Saint Père

Date : Signature :

Coupon à renvoyer obligatoirement avec règlement à APCL, chez
Bernard Guiselin, La Chevrie - 85540 Champ saint Père

Renseignements

Bernard : 06 81 33 28 98